

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

PARCOURS CONCEPTION DE PRODUITS TOURISTIQUES ET VALORISATION DES TERRITOIRES

Semestre 6

UE 7 : STAGE

Immersion professionnelle

Présentation

Réalisation d'un stage de 12 semaines minimum en milieu professionnel entre le mois d'avril et août.

L'étudiant devra participer activement à la vie de la structure, se voir confier des missions et /ou responsabilités.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Stages	CC	Autre nature		30%	Posture professionnelle
Stages	CT	Ecrit - rapport		30%	
Stages	CT	Oral - soutenance	30	20%	
Stages	CC	Autre nature		20%	Évaluation par le tuteur professionnel durant la période de stage

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Stages	Report de notes	Rapport écrit et soutenance orale	30		Pas de session 2, si la moyenne du stage est inférieure à 10, pas d'obtention de licence Difficulté de refaire un stage de 3 mois (sauf en cas de redoublement)